

CHARTRE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE

01



COMPETENCE

Nous allions expertise et expérience afin d'atteindre nos objectifs et être reconnus comme un leader dans notre secteur.

02



RESPONSABILITE

Le respect de nos employés, de nos clients, de l'environnement et de la société sont les maîtres-mots de notre politique.

03



INNOVATION

Notre approche créative et ciblée des problèmes nous permet de développer des solutions efficaces et adaptées.

NOS VALEURS

À une époque où les risques ne cessent d'augmenter, quels sont les éléments constitutifs pour créer un programme d'éthique qui protège non seulement une organisation contre les menaces internes et externes, mais qui renforce aussi sa marque et ses relations avec toutes les parties prenantes ? Bien qu'il existe un certain nombre de facteurs ou d'ingrédients qui distinguent le bon de l'excellent, les employés de **Reflect Consulting SAS** ont vocation à travailler en synergie pour développer les prestations en toute confiance et professionnalisme. Cet objectif repose non seulement sur la mise en oeuvre de bonnes pratiques, recommandées par le cabinet, mais aussi sur le respect des valeurs et des devoirs qui fondent l'éthique et la déontologie de sa démarche, formalisés par la présente charte. La présente charte s'applique à toutes les personnes appartenant au cabinet mais également à tous les experts qui lui sont associés (personnes physiques et morales).

Chaque employé

S'ENGAGE à RESPECTER

les lois et règlements en vigueur, ainsi que les règles d'ordre public liées aux domaines d'activités du cabinet mais également tous les autres dispositions législatives et réglementaires qui régissent le fonctionnement des sociétés en général et de la société par actions simplifiées en particulier (code du travail, convention collective du commerce, notamment).

S'ENGAGE, VIS-À-VIS DE REFLECT CONSULTING SAS

à respecter et à faire respecter scrupuleusement les experts associés, les co-contractants le règlement intérieur ainsi que la présente charte.

S'ENGAGE à PROMOUVOIR l'image du cabinet, à éviter tout comportement susceptible de porter atteinte à cette image ou à nuire à sa réputation.

S'OBLIGE à EXERCER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

avec crédibilité, compétence, en mettant régulièrement à jour les moyens nécessaires à la mise en oeuvre de sa mission de façon transparente, avec professionnalisme, en respectant les bonnes pratiques recommandées par le cabinet et en consacrant à chaque projet de mission les moyens nécessaires à son bon accomplissement, en s'interdisant notamment toute communication dont l'inexactitude serait susceptible d'induire les clients et/ou prospects en erreur (devoir de discrét).

S'ENGAGE A EVITER :

toute consommation de produits psychotropes, d'alcool de drogues au sein du cabinet et à l'occasion des missions effectuées pour le compte du cabinet. Le cabinet soutient également l'interdiction formelle d'achat de services sexuels à l'occasion des missions ou déplacements pour le compte Reflect Consulting SAS.

S'ENGAGE VIS-À-VIS DES CLIENTS :

A une obligation d'information et de conseil, à la bonne réalisation de sa prestation pendant toute la durée du contrat conformément aux besoins de ceux là.

A s'interdire tout usage, à des fins personnelles, des éléments ou informations qui lui sont confiés. En cas de pluralité de prestataires, coopère de façon proactive avec ses confrères pour fournir la prestation convenue. Prend les dispositions nécessaires pour permettre la restitution des données propres appartenant au client. Fournit une documentation de mise en oeuvre de son service lorsque le type de prestation le justifie. S'interdit, en fin de contrat, de conserver toute copie d'éléments ou informations confidentiels qui lui sont confiés.

S'ENGAGE VIS-À-VIS DES TIERS:

A respecter les principes de loyauté et de libre concurrence. S'abstient de toute expression ou démarche négatives pouvant constituer notamment un dénigrement ou une diffamation.

A montrer l'exemple et à favoriser une culture d'éthique pour accompagner le cabinet.

Les collaborateurs de Reflect Consulting SAS lisent et s'engagent à respecter le code qui stipule clairement que Reflect Consulting SAS ne tolère aucun agissement illégal ou contraire à l'éthique dans ses activités. Elle exige comme déjà mentionné, l'importance d'une conduite éthique et honnête, d'un traitement approprié des informations confidentielles, d'une prévention des conflits d'intérêts et de la tenue exacte et intègre des registres et dossiers administratifs, financiers et comptables.

Reflect consulting SAS attend de ses partenaires, de ses co-contractants, de ses experts associés, de ses agents, de ses fournisseurs et autres clients un comportement en adéquation avec ses exigences éthiques et professionnelles. Reflect Consulting SAS s'engage à écarter de son fonctionnement toutes formes de corruption et ses infractions connexes.

Elle fournit les informations nécessaires et communique avec les parties prenantes de façon ouverte, précise et dans un délai raisonnable. Tout en respectant ses obligations de confidentialité.



MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE ET ÉVOLUTION

La directrice exécutive de **Reflect Consulting SAS** est chargée de veiller au respect de la présente charte, de suivre sa bonne implémentation en mettant l'accent sur la formation, l'accompagnement et la mise en oeuvre des propositions découlant de ses missions.

En cas de non respect avéré de la charte d'éthique par un employé, la directrice exécutive à la responsabilité d'engager des sanctions. La direction de Reflect Consulting SAS se réserve le droit de modifier, réviser ou compléter la présente Charte, afin d'en adapter les règles à l'apparition de nouvelles pratiques et/ou à l'évolution de la réglementation, ou encore dans le but de renforcer l'efficacité de la structure.

Si un employé de **Reflect Consulting SAS** ou toute personne tiers pense qu'une décision ou une action risque d'enfreindre ou enfreint les engagements éthiques du cabinet, il ou elle a le droit et la responsabilité de le mentionner. Il ou elle doit contacter immédiatement la direction. Lorsque cela n'est pas possible ou difficile, il ou elle peut envoyer à la direction une alerte. Toutes les informations relatant les allégations contraires aux engagements éthiques seront traités comme confidentiels. Reflect Consulting SAS ne prendra aucune mesure de rétorsion contre quiconque aura soulevé un problème ou aidé à résoudre une inquiétude sincère relative à l'intégrité.

Le respect du code est une condition à toute collaboration pérenne avec **Reflect Consulting SAS**.

La mise en place d'un environnement où les employés peuvent poser des questions et exprimer leurs préoccupations aide à tenir les engagements envers des comportements éthiques.

GLOSSAIRE

Aux fins de la présente Charte d'Éthique, les termes définis ci-après ont le sens suivant :

- **BONNES PRATIQUES** : Ensemble de règles, établies au sein de ses Groupes de travail, que le cabinet considère indispensables au bon accomplissement des missions de confiance assurées par ses employés.
- **CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Un conflit d'intérêts est une situation dans laquelle une entité ayant une mission de confiance a des intérêts propres en concurrence avec la mission qui lui est confiée. De tels intérêts en concurrence peuvent la mettre en difficulté pour accomplir sa tâche avec impartialité.
- **DÉMARCHE QUALITÉ** : Processus mis en œuvre pour implanter un système qualité et s'engager dans une démarche d'amélioration continue.
- **RÉVERSIBILITÉ** : Restitution au client par le prestataire des éléments lui permettant de transférer la fonction externalisée vers un autre prestataire ou sa reprise en interne.
- **TRAÇABILITÉ** : Fait de créer, d'enregistrer et de préserver les données relatives au mouvement et à l'utilisation des documents.



(+221) 33 827 24 61 /
78 165 93 38



Sacré cœur 3 bande
verte extension 2



contact@reflectconsultingsas.com
www.reflectconsultingsas.com